

Panorama législatif et réglementaire de l'année 2013 (1re partie)

Panorama législatif et réglementaire de l'année 2013 (1re partie)

La rédaction LexisNexis

30/10/2013

Ce premier volet, consacré aux trois premiers trimestres (JO du 1er janvier au 30 septembre 2013), confirme la tendance, déjà observée depuis l'installation du Gouvernement Ayraut, à une certaine modération du flux normatif, qui se fait néanmoins plus intense à certaines périodes déterminées. Quelques données quantifiées, ainsi que la sélection des principaux textes parus au *Journal officiel*, permettent d'illustrer ce constat et sont l'occasion de rappeler l'essentiel des réformes intervenues en 2013.



Les chiffres. - Du 1er janvier au 30 septembre, environ **19 500 textes** de toute nature (y compris avis, instructions, circulaires... ; textes généraux comme mesures nominatives) ont été publiés au **Journal officiel**. C'est sensiblement moins que sur la même période des années 2011 et 2012 (plus de 21 000 chaque fois).

Le constat est plus manifeste encore si l'on s'en tient aux seuls lois et décrets numérotés (respectivement 875 en 2013, 1 101 en 2012 et 1 211 en 2011).

La Rédaction Législation LexisNexis. - La sélection et le traitement qui sont réalisés sur ce flux normatif par **LexisNexis** permettent de donner une mesure de son impact.

Sur cette même période, ce sont plus de **900 textes** qui auront été sélectionnés et intégrés dans le fonds de législation consolidée de *LexisNexis* (*Codes et lois* en ligne : 88 Codes et plus de 43 000 textes non codifiés), qui auront conduit à apporter **plus de 11 000 modifications** à ce fonds.

Les textes - Parmi les plus importants textes ou ceux intéressant plus spécifiquement l'exercice des **professions juridiques et judiciaires** et publiés jusqu'à cette date, on peut relever :

- Loi n° 2013-100 du 28 janvier 2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière (et décret n° 2013-372 du 2 mai 2013, décret n° 2013-383 du 6 mai 2013 et arrêté du 2 mai 2013)
- Décret n° 2013-142 du 14 février 2013 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2012-11 du 5 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme
- Loi n° 2013-185 du 1er mars 2013 portant création du contrat de génération (et décrets n° 2013-222 du 15 mars 2013, n° 2013-815 du 11 septembre 2013 et arrêté du 26 avril 2013)
- Décret n° 2013-388 du 10 mai 2013 portant adaptation des pouvoirs et missions des autorités de supervision en matière bancaire et financière en raison de la création des autorités européennes de supervision
- Loi n° 2013-404 du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe (et décret n° 2013-429 du 24 mai 2013)
- Loi n° 2013-312 du 15 avril 2013 visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre
- Loi n° 2013-316 du 16 avril 2013 relative à l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et à la protection des lanceurs d'alerte
- Loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi (et Décret n° 2013-551 du 26 juin 2013 relatif à l'activité partielle)
- Ordonnance n° 2013-544 du 27 juin 2013 relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement
- Loi n° 2013-569 du 1er juillet 2013 habilitant le Gouvernement à adopter des mesures de nature législative pour accélérer les projets de construction
- Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (et Décret n° 2013-705 du 2 août 2013 et arrêté de même date portant application de son article 67 sur les rythmes scolaires)
- Ordonnance n° 2013-638 du 18 juillet 2013 relative au contentieux de l'urbanisme (et Décret n° 2013-879 du 1er octobre 2013 relatif au contentieux de l'urbanisme)
- Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche
- Loi n° 2013-669 du 25 juillet 2013 relative aux attributions du garde des sceaux et des magistrats du ministère public en matière de politique pénale et de mise en œuvre de l'action publique
- Ordonnance n° 2013-676 du 25 juillet 2013 modifiant le cadre juridique de la gestion d'actifs (et Décret n° 2013-687 du 25 juillet 2013 pris pour son application)
- Loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires
- Loi n° 2013-711 du 5 août 2013 portant diverses dispositions d'adaptation dans le domaine de la justice en application du droit de l'Union européenne et des engagements internationaux de la France

- Loi n° 2013-715 du 6 août 2013 tendant à modifier la loi n° 2011-814 du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique en autorisant sous certaines conditions la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires

- Décret n° 2013-751 du 16 août 2013 relatif à la procédure applicable devant la Cour nationale du droit d'asile

- Décret n° 2013-770 du 26 août 2013 relatif aux frais de justice

- Décret n° 2013-803 du 3 septembre 2013 relatif aux bases de données notariales portant sur les mutations d'immeubles à titre onéreux

On mentionnera également l'adoption de **plusieurs lois à objet ou portée limités** et visant le plus souvent à garantir des droits ou à protéger le **consommateur** (par ex. Loi n° 2013-561 du 28 juin 2013 portant déblocage exceptionnel de la participation et de l'intéressement), la prise d'une dizaine d'ordonnances modifiant ou adaptant le **droit dans les collectivités d'outre-mer** et trois **codifications** partielles de dispositions intéressant le Code des transports et le Code de l'éducation.

On mentionnera enfin la publication au *Journal officiel* du Traité du 2 mars 2012 sur **la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire** (D. n° 2013-29, 8 janv. 2013) et du traité de Singapour du 27 mars 2006 sur le **droit des marques** (D. n° 2013-845, 23 sept. 2013).

La Rédaction Législation

Contenus LexisNexis

- D. Martin, Choc de simplification : Nouvelle incantation ou réelle révolution : JCP G 2013, doctr., 722

- N. Molfessis, La QPC posée sur un texte déjà déclaré inconstitutionnel. Peut-on tuer un mort ? : JCP G 2013, act., 1036 ;

- E. Nicolas et M. Robineau, Prendre le droit souple au sérieux : JCP G 2013, Étude, 116.

Sur le Web

- Circulaire du 2 avril 2013 relative à l'interprétation facilitatrice des normes

- Circulaire du 27 mars 2013 relative au programme des travaux de codification

- Circulaire du 17 juillet 2013 relative à la simplification administrative

- Circulaire du 17 juillet 2013 relative à la mise en œuvre du gel de la réglementation

(<http://circulaires.legifrance.gouv.fr>)

- Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique, Relevés de décisions des 2 avril et 17 juillet 2013 (Onglets "transparence et simplification" et "Simplification") : <http://www.modernisation.gouv.fr>

- Conseil d'État, Le droit souple (étude annuelle 2013) : <http://www.conseil-etat.fr>

- Alain Lambert adresse une « alerte ultime » sur la prolifération des normes (interview, 17 juill. 2013) : <http://www.lagazettedescommunes.com>

- A. Lambert et J.-C. Boulard, Rapport de la mission de lutte contre l'inflation normative (26 mars 2013) :

<http://www.gouvernement.fr>

- T. Mandon, Mieux simplifier : la simplification collaborative : <http://www.economie.gouv.fr>

© LexisNexis SA